



## Délibération du Conseil Syndical

Séance du : 14 décembre 2007

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de conseillers présents ou représentés : 15

### Point n°4-4 : Versement d'une subvention à l'office de tourisme du Pays de Thann au titre du programme d'action 2007

**Monsieur François Tacquard**, Vice-président du Syndicat Mixte, rappelle au Conseil que les Offices de Tourisme sont mandatés par le Syndicat Mixte pour la mise en œuvre des actions de promotion touristique.

A ce titre, l'Office de Tourisme du Pays de Thann a pris en charge les frais concernant le stand Pays au salon **SIVT 2007 de Colmar du 8 au 11 novembre 2007**. Le montant total de ces frais s'élève à 1 378.08 € TTC.

Monsieur Tacquard propose au Conseil de verser la somme de **1 378.08 € TTC** à l'Office de Tourisme du Pays de Thann, conformément aux engagements pris avec les offices de tourisme du Pays.

Il précise en outre que ces dépenses sont prévues dans le budget primitif 2007 sur le compte c/6574.

### **Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

- ▶ Fait siennes les propositions de M. Tacquard
- ▶ Décide de verser la somme de 1 378.08 € à l'office de Tourisme du Pays de Thann
- ▶ Autorise le Président, ou un Vice-président, à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme,  
à Vieux Thann, le 18 décembre 2007

**Le Président**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and curves, positioned below the text "Le Président".